

**ÉTAT-CIVIL**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M   
(dans l'ordre de l'état civil)

Date et lieu de naissance : \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ \_\_ \_\_ à \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse (où l'on peut vous écrire pendant l'été) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

<b>Adresse postale :</b> École nationale des chartes – Direction des études 65, rue de Richelieu, 75002 PARIS <b>site web:</b> <a href="http://www.chartes.psl.eu/fr">http://www.chartes.psl.eu/fr</a>	<b>Pour un accès :</b> <b>en formation initiale :</b> 01 55 42 75 02 <b>en formation continue :</b> 01 55 42 21 53 <b>en tant qu'étudiant étranger :</b> +33 1 55 42 75 15
<b>Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30</b>	

## ÉTUDES

Baccalauréat (ou équivalent diplôme de fin d'études secondaires) :

Série : \_\_\_\_\_ Mention: \_\_\_\_\_

Année d'obtention: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_

Préciser année par année le cursus suivi après le baccalauréat ou équivalent, en mentionnant les diplômes et titres obtenus. En cas d'interruption dans la scolarité, les motifs doivent être précisés et justifiés (attestation militaire, certificat médical, certificat d'employeur, etc.)

Années universitaires	Établissements	Études suivies	Notes finales et résultats
2018-2019			
2017-2018			
2016-2017			
2015-2016			
2014-2015			

**Je soussigné(e) :** \_\_\_\_\_

- Sollicite l'examen de mon dossier de candidature par la commission pédagogique du Master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ».
- Déclare être informé(e) que ce dossier ne me sera pas restitué en cas de réponse négative. Il ne peut en aucun cas être valable pour une année ultérieure.

**Date et signature du candidat :** (précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Lettre présentant vos motivations, en cohérence avec votre projet professionnel et avec le programme et les objectifs de la deuxième année de Master et détaillant les enseignements suivis antérieurement relevant 1° du latin, 2° des méthodes des sciences auxiliaires de l'histoire, 3° de l'histoire de l'art, ainsi que d'éventuels stages ;
- Travaux de recherches universitaires et publications ;
- Curriculum Vitae ;
- Copies des diplômes (baccalauréat, licence, ...) ; traductions en français pour les diplômes étrangers ;
- Copies des relevés de notes (Baccalauréat, L1, L2, L3,...) ; traductions en français pour les diplômes étrangers ;
- Liste des enseignements suivis en L1, L2, L3, M1 ou programme officiel des études suivies à l'étranger ;
- Pour les candidats étrangers, la copie du diplôme d'études en langue française peut être jointe (facultatif) ;

## MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission dans la mention suppose que l'étudiant ait acquis préalablement les connaissances générales en histoire ou en lettres nécessaires au suivi du master et ait suivi des enseignements méthodologiques et techniques relevant des sciences auxiliaires de l'histoire, de l'histoire de l'art ou du latin.

Vous trouverez sur le site de l'École les informations sur le Master :

<http://www.enc-sorbonne.fr/cursus/master-technologies-numeriques-appliquees-histoire>

La maquette 2018-2019 des enseignements de deuxième année :

[http://www.chartes.psl.eu/sites/default/files/atoms/files/maquette\\_m2\\_2018-2019.pdf](http://www.chartes.psl.eu/sites/default/files/atoms/files/maquette_m2_2018-2019.pdf)

Conditions : être titulaire d'une M1 (histoire, histoire de l'art, lettres classiques, lettres modernes), ou diplôme équivalent.

Les dossiers recevables seront examinés par la commission pédagogique (sélection sur dossier puis entretien).

La liste des admis sera publiée sur le site Internet de l'École des chartes : <http://www.chartes.psl.eu/fr>

## DÉPOT DES DOSSIERS :

Les dossiers devront être envoyés à l'adresse [etudes@chartes.psl.eu](mailto:etudes@chartes.psl.eu) (Merci de n'envoyer que des fichiers au format pdf, tous les autres formats sont à exclure)

La date-limite d'envoi des dossiers est fixée au 1 mars 2019 pour la session réservée aux candidats étrangers et au 14 juin 2019 pour la session ouverte à tous les candidats.

L'École est susceptible d'organiser une session d'admission en septembre dans l'hypothèse où des places resteraient disponibles.